

DISPOSITIF DE DENEIGEMENT A DESTINATION DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

Le CCAS de la Ville de Belfort est attentif au bien-être de ses aînés : il a mis en place un dispositif de déneigement pour les personnes âgées de plus de 70 ans et/ou aux personnes en situation de handicap. Ce dispositif permet de sécuriser les déplacements des personnes âgées et de respecter les obligations réglementaires de déneigement de trottoirs en tant que riverain de la voie publique. Il prévoit le déneigement manuel du trottoir et de l'accès piétonnier entre le trottoir et l'habitation. Dans le souci de promouvoir l'insertion par le travail, la prestation repose sur un partenariat avec une association d'insertion professionnelle qui réalise la prestation technique. Ce service n'est pas gratuit et une participation financière est demandée aux usagers en fonctions de leurs ressources. L'intervention est déclenchée par le Plan Communal-Neige municipal de Belfort ou par le CCAS en cas de chute importante de neige. Le PC-neige ou le CCAS "actionne" l'intervention d'une association pour le compte des bénéficiaires. Pour l'hiver 2020-2021, 29 personnes ont bénéficié de ce dispositif. Le coût total du projet s'élève à 1258 euros.

DÉBLAYER LA NEIGE POUR FACILITER LES QUOTIDIENS

Pour réaliser ce projet, différentes étapes ont été nécessaires. Une convention de partenariat entre le CCAS et une association a d'abord défini les conditions et modalités d'organisation et de financement.

Un contrat triparti avec le bénéficiaire, l'Association et le CCAS a également été signé. D'autre part, un forfait adhésion est fixé à l'utilisateur, le coût de ce forfait étant supporté en totalité par le CCAS.

Les tarifs d'intervention de déblaiement de neige sont fixés par le Conseil d'Administration du CCAS. Les barèmes de tarification sont calculés en fonction des revenus et de la situation familiale de l'utilisateur. La prestation est facturée proportionnellement au temps de l'intervention.

Ce dispositif est donc coordonné par le Service Pôle Senior du CCAS. Un agent du service prend contact avec chaque bénéficiaire afin d'organiser une visite à domicile. Durant cette visite l'agent explique les modalités d'organisation des interventions, les conditions financières et les obligations de chaque partie.



Belfort (90)

Ville Amie des Aînés depuis 2018

OBJECTIFS :

- Faciliter le quotidien des personnes âgées se trouvant dans l'incapacité de déneiger devant chez elles durant la période hivernale.

PRATIQUE :

- Etablir une convention de partenariat entre les partenaires.
- Etablir un forfait d'adhésion fixé à l'utilisateur.
- Prendre contact avec les bénéficiaires afin d'organiser une visite à domicile.
- Organiser les modalités de l'intervention lors de la visite à domicile.
- Coût total du projet : 1258 euros.

UN PROJET PARTAGÉ

Ce projet a été co-réalisé. Une association d'insertion Environnement & Recyclage s'occupe de la prestation technique (ce service est rendu par des personnels en insertion professionnelle), tandis que le service Pôle Séniors du CCAS assure les inscriptions, les visites à domicile, la facturation et le déclenchement des opérations. Le PC neige Ville de Belfort, quant à lui, informe des conditions météorologiques.

BILAN DE L'ACTION

Au-delà de garantir aux personnes âgées l'engagement de leur responsabilité dans le cadre du plan hivernal Belfortain, ce service permet : un repérage des situations d'isolement, de créer du lien social et d'orienter les personnes auprès des services du CCAS ou partenaires extérieurs.

Une reconduction annuelle du projet est prévue. D'autre part, les bénéficiaires s'incrivent chaque année et sont satisfaits du projet.

